

INTERNATIONAL

etranger.union@sonapresse.com

BRÈVES

SIOFRA O'LEARY DEVIENT LA PREMIÈRE FEMME PRÉSIDENTE DE LA CEDH

La juge irlandaise Siofra O'Leary a été élue hier présidente de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) et deviendra en novembre la première femme à occuper cette fonction, a annoncé hier l'institution judiciaire du Conseil de l'Europe. Elle «est la première femme présidente de la Cour européenne des droits de l'homme», explique la CEDH dans un communiqué.

LA RUSSIE DÉMENT LA DÉCOUVERTE DE CENTAINES DE CORPS

Le Kremlin a qualifié hier de «mensonge» la découverte de centaines de tombes dans une forêt près de la ville d'Izioum, récemment reprise par les forces ukrainiennes, dernière dénégaration russe en date quant à des exactions. Les autorités ukrainiennes avaient annoncé cette macabre découverte vendredi près de cette cité de quelque 50000 habitants avant la guerre, passée sous occupation russe d'avril à début septembre.

ÉTATS-UNIS : BIDEN FLOU SUR SA CANDIDATURE EN 2024

Ferme vis-à-vis de la Chine, optimiste sur le Covid mais mystérieux sur ses intentions en 2024. Le président Joe Biden a multiplié les déclarations choc lors d'une interview diffusée dimanche dernier, à moins de deux mois des élections de mi-mandat. Lors d'un entretien très rare, donné à la chaîne CBS, le dirigeant démocrate a pour la première fois fait savoir qu'il n'avait pas décidé s'il comptait se représenter à la présidentielle américaine de 2024.

Tchad : le chef de la diplomatie démissionne

CHÉRIF Mahamat Zène a claqué hier la porte du gouvernement de Transition alors que le pays est engagé dans un processus de dialogue national. Il l'a annoncé, à travers une lettre adressée au président du Conseil militaire de transition, Mahamat Idriss Deby Itno.

C.N.
Libreville/Gabon

Coup de théâtre hier au Tchad. En plein dialogue de réconciliation nationale, jugé très laborieux, le ministre des Affaires étrangères, Chérif Mahamat Zène, a démissionné hier du gouvernement de la transition au Tchad. Il accuse notamment la junte militaire au pouvoir de le réduire à un rôle de "figurant". Ainsi, " depuis quelques mois, mon engagement et ma volonté de servir mon pays se trouvent

contrariés par des initiatives et actions parallèles de certains membres de votre cabinet et du gouvernement, entreprises à mon insu et sur vos instructions ", a écrit le démissionnaire dans une lettre adressée au chef de l'Etat tchadien.

Pourtant, Chérif Mahamat Zène a été le principal négociateur du pouvoir dans les longues et pénibles tractations ayant abouti, le 8 août, à un accord de paix à Doha, au Qatar, avec une trentaine, sur une cinquantaine, de mouvements rebelles. Ce pacte a permis d'associer une partie des groupes armés au Dialogue national inclusif et souverain (DNIS) ouvert il y a un mois à N'Djamena et censé déboucher sur des élections "libres et démocratiques". Il exprime dans son écrit : " Ces initiatives et interférences répétitives et intempestives ne visent qu'à entraver l'exercice de mes fonctions", assène-t-il, invoquant "une situation aussi malsaine que confuse et inacceptable (...) me réduisant à un simple figurant ".



Chérif Mahamat Zène, l'ex-chef de la diplomatie tchadienne ayant démissionné.

A noter que dès l'annonce du décès d'Idriss Déby, la junte avait dissous le Parlement, abrogé la Constitution et limogé le gouvernement pour en nommer un quelques mois plus tard. Mahamat Idriss Déby Itno, adoubé par la communauté internationale, avait aussitôt promis de rendre le pouvoir aux civils par des élections à l'issue d'une "transition" de 18 mois, mais renouvelable une fois "si les Tchadiens ne parviennent pas à s'entendre" lors d'un dialogue de

réconciliation nationale. Le DNIS s'est ouvert 16 mois après cette promesse, au terme de très laborieuses négociations, mais il est boycotté par une majorité de partis d'opposition, d'organisations de la société civile qui font défection presque chaque jour et, surtout, par deux des trois mouvements rebelles les plus puissants. Dans ce contexte, il est peu probable que les élections aient lieu au terme des 18 mois de transition promis.

Les Béninois du Gabon en possession de leurs documents d'état civil sécurisés

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

LANCEE le 4 juin dernier au Gabon, l'opération de recensement administratif à vocation d'identification des personnes physiques (Ravip) des Béninois au Gabon vient de livrer sa première cuvée. En effet, les personnes enrôlées lors de la première phase de ladite opération sont rentrées en possession de leurs documents d'état civil biométriques samedi dernier à l'ambassade du Bénin dans notre pays. Pour cette phase, ils sont au total, près de 3 000 Béninois vivant au Gabon à s'être fait enrôler. Lesquels ont donc reçu

chacun des mains du consul honoraire du Bénin, Youssouf Maroya, leurs actes d'état civil sécurisés. À partir de cette action, chaque ressortissant dudit pays qui se fera enrôler, quel que soit l'endroit où il se trouve, disposera désormais d'un acte de naissance sécurisé, d'un certificat d'identification personnel et d'une carte d'identité biométrique sécurisée. Les avantages d'une telle initiative reposent entre autres sur le fait que, selon le consul honoraire du Bénin au Gabon, " la carte d'identité biométrique permettra à tous les Béninois de circuler dans la CEDEAO. Aujourd'hui nous sommes dans un dynamisme au développement. Le président



Le consul honoraire du Bénin au Gabon remettant symboliquement les documents à une compatriote enrôlée.

Patrice Talon est en train de faire tous les efforts pour essayer de satisfaire tout Béninois, quel que soit l'endroit où il se trouve " a souligné Youssouf Maroya.

Visiblement satisfaits, les premiers bénéficiaires du Ravip invitent leurs compatriotes résidant au Gabon ou ailleurs à leur emboîter le pas.